Image not found or type unknown

achat de terrain. frais de notaire????????

Par **remi**, le **20/07/2009** à **10:45**

BONJOUR

je viens d'acheter un terrain de 1200 m2, au prix de 30000 euros.

Lors de l'achat le notaire m'a demandé un chèque de 3500 euros pour les frais , ce qui m'a surpris car j'etais percuadé qu'il prenais moins de 10 %.

Des collègues m'ont dit que j'aurais un remboursement du notaire d'une certaine somme.

aujourd'hui je viens de recevoir ce fameux remboursement du notaire " 7,11 euros ".

Mais il y a quelque chose qui me chagrinne dans le detail du relevé de compte.

reçu de ma part 3500 euros

deduire:

cout copie acte 43,59 eur emoluments proportionnels 1123,75 euros
formalités 398,22 euros
calcul des droits 35,62 euros
T.V.A 298,31 euros

pour cela je suis d'accord, mais part contre il me preleve egalement:

Depot Hypo 1620 euros

là part contre je ne comprend pas "hypo" je pense que cela veut dire hypotheque.

j'ai payé le terrain sans faire de credit je l'ai payé avec mes economies alors je ne comprend pas qu'ils me prennent 1620 euros pour l'hypotheque.

pourriez m'expliquer tous cela,car je pense que le notaire a dut faire une erreur.

quand pensez vous??

merci d'avance pour vos reponse
salutation

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés